

"MON SHÉRIF", UN DISPOSITIF POUR AIDER LES VICTIMES DE VIOLENCES

Un article rédigé par Océane Théard - RCF Côtes d'Armor,

Pouvoir prévenir un proche ou les forces de l'ordre en cas de danger grâce à un bouton dissimulé dans son sac, sa poche ou dans un bijou. Voilà l'idée derrière le dispositif expérimental « Mon Shérif » testé notamment en Pays Bigouden Sud. Le CIDFF, Centre d'Information des droits des Femmes et des familles du Finistère y participe.



Virginie le Minor, chargée de projet au sein du CIFF du Finistère et Emilie Dubreil, directrice.

Un petit bouton quasi invisible à l'oeil nu, que l'on peut dissimuler dans un bijou, un sac à main. " *Même une bretelle de soutien-gorge* ", précise Virginie le Minor, chargée de projet au sein du [CIDFF du Finistère](#), le centre d'Information des droits des Femmes et des familles.

Prévenir et alerter des personnes de confiance

Un bouton relié à une application installée sur son smartphone et qui fonctionne en Bluetooth. " *Avec ce dispositif, vous avez le droit d'enregistrer jusqu'à cinq numéros de personnes de confiance. En pressant une fois, vous allez envoyer un message soit pour alerter soit pour rassurer, en fonction de ce que vous avez enregistré. Si on presse deux fois le bouton, là on est dans une situation d'urgence, d'intervention. L'alerte va être diffusée aux personnes de confiance avec une géolocalisation* ", explique Virginie Le Minor. Dans ce cas-là, une fonction d'enregistrement va également s'actionner, pour enregistrer de potentiels éléments de preuves, par exemple dans un contexte de violences conjugales.



Six boutons dans le Pays Bigouden Sud

Six boutons ont été octroyés au CIDFF par la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, et qui sont donc pour l'instant circonscrits à cette zone, notamment sur Pont-Labbé, Audierne ou au Guilvinec. Mais les contours de son utilisation sont encore amenés à être affinés.

" Pour l'instant, ce qu'on s'est dit, c'est que l'on pouvait proposer ce dispositif à des personnes victimes de violences conjugales, hommes ou femmes qui se présentent à la permanence de Pont-Labbé ", poursuit Virginie Le Minor. Puis une quinzaine de jours de réflexion sera laissé à la personne, afin de bien identifier si "Mon Shérif" peut convenir à sa situation, car certaines limites existent. Notamment le fait que l'application "Mon Shérif" soit visible sur le téléphone, ce qui peut poser problème au cas où le conjoint fouille dans le téléphone de la victime. " On veut respecter la temporalité des personnes ", rappelle Emilie Dubreil directrice du CIDFF du Finistère, " on est là pour informer et accompagner ".

Le bouton est prêté pour une durée de trois mois. *"E nsuite on fera un bilan pour voir si sa situation a changé, si ça lui a apporté un plus ", explique Virginie Le Minor. Un dispositif expérimental pour le moment, dont l'utilisation va être adaptée " au cas par cas " insistent Virginie Le Minor et Emilie Dubreil. Mais qui s'avère un vrai plus dans certains cas. " En échangeant avec les forces de l'ordre, on a identifié que ça pouvait être utile pour des victimes qui habitent toujours à la maison, en couple et qui habitent toujours avec l'auteur des violences. Mais qui pour autant sont pas prêtes à quitter cet auteur, et qui n'ont pas entamé de démarches juridiques ou de dépôt de plainte. C'est un modèle de protection mais on verra en fonction des situations qu'on a", rappelle Virginie Le Minor.*

Pour rappel, le CIDFF du Finistère est joignable au 02 98 44 97 47. Il propose une aide gratuite et anonyme, et informe et



"MON SHÉRIF", UN DISPOSITIF POUR AIDER LES VICTIMES DE VIOLENCES

29 Février 2024

www.rcf.fr

p. 3/3

[Visualiser l'article](#)

accompagne le public, en particulier les femmes sur l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes ou encore l'emploi, la formation et la création d'entreprise. Les différentes permanences dans le département sont visibles sur [ce lien](#).